

PAROLES D'EXPERTS

CRÉER LES CONDITIONS DU SUCCÈS

Quatre industriels identifient les évolutions clés de l'écosystème du médicament pour préserver l'existant et relocaliser la production.

DAMIEN PARISIEN,
DG de Benta Lyon



« INSTITUER UN FAST-TRACK RÉGLEMENTAIRE POUR LES MÉDICAMENTS ESSENTIELS EN RUPTURE »

« Nous avons besoin d'un fast-track réglementaire pour les médicaments essentiels en rupture. En France, l'obtention d'une AMM prend en moyenne 497 jours, soit bien plus que chez nos voisins européens. Ce délai freine la relocalisation de traitements pourtant vitaux pour notre souveraineté sanitaire. Chez Benta Lyon, nous avons été lauréats de France 2030 pour six molécules critiques, notamment en cardiologie et infectiologie, puis pour une forme pédiatrique de paracétamol. Grâce au soutien public, nous relocalisons leur production sur notre site, en garantissant une sécurité d'approvisionnement pendant dix ans. Ces médicaments font partie des 650 molécules essentielles qui orientent notre stratégie. Notre modèle est atypique : nous sommes à la fois laboratoire de génériques, façonnier pour des tiers et totalement intégré. Pour pérenniser cette dynamique, nous avons besoin de stabilité pluriannuelle sur les prix et, surtout, d'un accès plus rapide au marché. Accélérer les procédures, c'est garantir un meilleur accès aux traitements et renforcer la réindustrialisation du médicament sur notre territoire. »

CAROLE ROBIN, DG du site de Bolbec d'Oril Industrie, groupe Servier



« SOUTENIR LA MODERNISATION DES USINES DE PRODUITS MATURES »

« Notre enjeu est de conforter l'ancrage de notre site à Bolbec en Normandie, qui délivre 97 % des principes actifs des médicaments du groupe Servier pour les maladies chroniques cardiovasculaires, métaboliques et veineuses. Quatre de nos traitements sont sur la liste des 350 médicaments essentiels. A mon arrivée en 2019, nous avons investi 150 M€ pour soutenir en France les capacités de production du Dafflon®, la première spécialité du groupe, et nous disposons également d'un site "miroir" en Hongrie pour sécuriser notre production. Nous avons lancé une nouvelle synthèse, et modernisé l'outil industriel via l'automatisation et la chimie continue, dans une logique de performance durable. Avec 900 collaborateurs, dont 220 en R&D, notre site est l'un des plus grands centres de chimie du pays. Mais pour rester compétitifs face à la Chine, l'Inde ou les Etats-Unis, il est indispensable que nos investissements liés à l'obsolescence ou à la décarbonation soient mieux pris en compte dans les prix des médicaments. Notre avenir passe aussi par l'innovation de rupture sur les procédés appliqués aux produits matures. Une condition clé pour notre souveraineté sanitaire. »

KARINE PINON, pdg des Laboratoires XO, présidente de l'Amlis



« INSTAURER UN MORATOIRE SUR LA BAISSSE DES PRIX DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS »

« La situation des pénuries s'est légèrement améliorée, mais elle reste très préoccupante. Les pharmaciens passent encore une grande partie de leur temps à chercher des traitements manquants. Chaque rupture, c'est une perte de chance pour le patient. Et ce qui est inquiétant, c'est qu'on semble s'habituer à cette situation devenue chronique. C'est intenable. Le moral des PME est au plus bas. Certains envisagent de se tourner vers l'étranger pour s'agrandir, alors même que 70 % de notre production est encore réalisée en France. Dans ce contexte, des médicaments génériques sont arrêtés, car non rentables. Cette pression rejaillit sur les médicaments princeps, parfois eux aussi menacés. Il devient alors crucial de maintenir la disponibilité du produit, quel qu'il soit, surtout quand la molécule n'est plus fabriquée par aucun acteur. Nous devons décréter un moratoire immédiat sur la baisse des prix des médicaments essentiels de moins de dix euros. Notre étude GERS l'a montré : chaque baisse supplémentaire dans cette tranche ne fera qu'aggraver les pénuries, désorganiser la chaîne de soin. »

LAURE LECHERTIER, directrice exécutive accès au marché, communication, affaires publiques et RSE d'UPSA, et porte-parole du METI



« TERRITORIALISER LA CLAUSE DE SAUVEGARDE POUR PRÉSERVER LA PRODUCTION LOCALE »

« UPSA s'est engagé en faveur de la souveraineté sanitaire, en contribuant significativement à la relocalisation de la production de paracétamol avec Seqens. Ce principe actif sera à 100 % fabriqué en France fin 2026. Le partenariat avec Ipsophène permettra d'accélérer la réintégration de la filière paracétamol en France et de diversifier nos sources d'approvisionnement. Mais relocaliser nécessite du temps et des investissements. Ce choix industriel a aussi un impact environnemental fort : selon les estimations, nos émissions de GES baisseront de 20 à 40 % sur le paracétamol réalisé localement. Pour protéger ces avancées, il est essentiel que les politiques de régulation reconnaissent cette création de valeur territoriale en matière d'emploi, d'environnement et d'investissement industriel. Or, aujourd'hui, la France reste à contre-courant : le plafonnement de la clause de sauvegarde pour les génériques, prévu dans le PLFSS, profite en grande partie aux fabricants étrangers. C'est pourquoi, avec le METI, nous demandons à territorialiser cette clause, en y intégrant un critère de production locale, pour ne pas pénaliser les industriels qui s'engagent dans l'Hexagone. »